

Compte-rendu de la séance du 01/04/2016

L'an deux mil seize et le premier avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Franck GUREGHIAN, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents à l'exception de Michèle COSTE, Stéphanie BONGRAIN, Delphine PREVOTEAU, Etienne GUILLAUME et Sylvie PEREIRA, excusés.

Le compte-rendu de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

Mme Elisabeth BAUDESSON été nommée secrétaire.

N°26/2016 : Vote du BP budget principal

Après présentation de M le Maire, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget "**COMMUNE**".

Il s'équilibre ainsi :

Pour la section de fonctionnement : **824 570.40€**

Pour la section d'investissement : **448 763.55€**

N°27/2016 : Vote des taux des taxes directes locales

Sur proposition de Monsieur le Maire, les différents taux des taxes directes locales sont fixés ainsi :

TAXE	TAUX
Taxe d'habitation	20.00 %
Taxe foncières propriétés bâties	30,70 %
Taxe foncières propriétés non bâties	20.60 %

N°28/2016 : Vote du BP budget eau

Après présentation de M le Maire, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget "**EAU**" de la commune.

Il s'équilibre ainsi :

Pour la section d'exploitation : **319 249.78€**

Pour la section d'investissement : **327 975.62€**

N°29/2016 : Vote du BP budget SPANC

Après présentation de M le Maire, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget "SPANC" de la commune.

Il s'équilibre ainsi :

Pour la section d'exploitation : **27 360.83€**

N°30/2016 : Vote du BP budget lotissement

Après présentation de M le Maire, le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget "LOTISSEMENT" de la commune.

Il s'équilibre ainsi :

Pour la section d'exploitation : **264 697.89€**

N°31/2016 : Election d'un nouveau membre au CCAS

Suite à la démission de Mme Angélique DRAGOTTA du conseil municipal et étant par ailleurs membre du CCAS, un siège est à pourvoir au sein du conseil d'administration du CCAS.

Mme Stéphanie BONGRAIN est élue à l'unanimité à ce poste.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30